

P R E A V I S No 22-2012

Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Line Rouyet intitulé « Journée participative pour les jeunes de Renens »

Renens, le 11 juin 2012

AU CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

En date du 14 mai 2009, Mme la Conseillère communale Line Rouyet a déposé au Conseil communal un postulat intitulé "Journée participative pour les jeunes de Renens". La postulante s'inquiétait de savoir si les jeunes étaient convenablement informés des aspects politiques de leur commune. Elle proposait notamment des rencontres entre jeunes de 9^{ème} année et représentants politiques.

La réponse à ce postulat est articulée de la manière suivante :

- 1. Introduction**
- 2. Situation au niveau scolaire**
- 3. Situation au niveau extrascolaire à Renens**
- 4. Proposition pour la Ville de Renens**
- 5. Conclusions.**

1. Introduction

En préambule, il est nécessaire de rappeler que le programme d'étude en milieu scolaire est de compétence cantonale et que, par conséquent, la Municipalité n'a pas de prérogative en la matière.

Avant de décrire la situation en milieu scolaire, avec notamment la présentation du nouveau plan d'étude romand qui sera mis en place à la rentrée 2012-2013, il est intéressant de définir d'abord la citoyenneté et ensuite de mentionner les différentes actions qui ont déjà été entreprises au niveau extrascolaire tant à Renens que dans d'autres régions en Suisse.

Selon le dictionnaire *Robert*, la citoyenneté est "*la qualité de citoyen*", celui-ci étant, "*dans l'antiquité, celui qui appartient à une cité (un état), en reconnaît la juridiction, est habilité à jouir, sur son territoire, du droit de cité et est astreint aux devoirs correspondants*". Avec le temps, le sens du mot a évolué, désignant aujourd'hui un individu "*considéré comme une personne civique*".

La citoyenneté est nécessaire à tout un chacun pour évoluer dans la société. Les politiques de la jeunesse sont particulièrement attentives à cette idée afin que les jeunes puissent prendre une part active dans la société, s'y intégrer.

Le concept de citoyenneté est enseigné à l'école obligatoire mais il peut être également appréhendé hors temps scolaire. Les loisirs permettent en effet aux jeunes de faire partie d'associations, de clubs ou d'autres groupes. De plus, l'approche de la démocratie passe également par l'expérience: "*Nul ne vit dans une collectivité, durant dix à vingt ans, sans apprendre un ensemble de savoirs et de savoir-faire qui permettent (...), de s'approprier un territoire, un statut, un rôle et si possible de conserver son autonomie, éventuellement exercer un certain pouvoir*". Ainsi, ces différents vecteurs d'apprentissage de la vie civique incitent les jeunes à acquérir des outils utiles à l'exercice de la citoyenneté. Participer signifie aussi s'engager, prendre des responsabilités, s'exercer à la vie en collectivité et aux règles qui l'accompagnent.

A Renens, les actions en faveur de la citoyenneté sont une des conséquences directes de la politique de la jeunesse voulue par la Municipalité. Fondée sur le modèle du *Pour-Avec-Par* elle tend à soutenir les projets initiés par les jeunes eux-mêmes, à entendre leurs demandes et leur donner l'occasion de contribuer à la vie de leur cité sous différentes formes : participer à l'échelle d'un quartier en demandant de nouvelles infrastructures; se réunir en groupe pour faire part de leurs demandes et utiliser les outils de la démocratie; se mettre ensemble pour définir les règles communes autour d'un projet artistique, d'un groupe de danse ou d'un tournoi de foot. Ces exemples montrent que la citoyenneté est une notion qui peut être apprise dès le plus jeune âge et que les professionnels de la jeunesse encouragent.

2. Situation au niveau de la scolarité obligatoire

L'école applique encore actuellement le Programme d'Etude Vaudois (PEV) et ce jusqu'à la rentrée scolaire 2012-2013. A cette date entrera en vigueur le Programme d'Etude Romand (PER), qui répond à la nouvelle Constitution fédérale adoptée par le peuple le 21 mai 2006.

Aujourd'hui donc, les cours de citoyenneté sont dispensés à raison d'une période par semaine à tous les élèves de 8^{ème} et 9^{ème} année, soit 39 périodes par année scolaire.

Selon le PEV, l'éducation à la citoyenneté se compose notamment de deux volets complémentaires: la dimension politique et juridique et la dimension économique.

Ces deux axes sont abordés à partir d'études de cas issus de l'actualité et de questions d'élèves, permettant une approche critique de l'information.

Les objectifs des cours de citoyenneté sont :

- se doter d'une culture générale politique, juridique et économique qui permette de comprendre le monde dans lequel on vit;
- réfléchir aux règles et au fonctionnement de la société du point de vue de ses droits, de ses obligations, de sa vie quotidienne et de ses relations avec les divers acteurs qui la constituent;
- développer ses capacités à agir en citoyen critique et autonome, respectueux des autres et de son environnement.

Un des articles du PER concerne l'harmonisation de l'instruction publique en Suisse et réfère à l'âge de l'entrée à l'école ainsi qu'à la durée et aux objectifs des niveaux d'enseignement.

Ce qui change considérablement par rapport au PEV, c'est l'introduction de la citoyenneté dès le deuxième cycle (actuellement la 3^{ème} et 4^{ème} année), puis au troisième cycle pour les actuelles 5 et 6^{ème} et 8 et 9^{ème}. Les cours de citoyenneté seront enseignés 1 période par semaine et pourront être couplés avec les cours de géographie afin de permettre d'étendre une leçon sur 2 périodes (à raison d'une fois à quinzaine).

Dans le nouveau programme d'étude, les visées prioritaires pour la citoyenneté sont: *"Découvrir des cultures et des modes de pensée différents à travers l'espace et le temps; identifier et analyser le système de relation qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres. Développer des compétences civiques et culturelles qui conduisent à exercer une citoyenneté active et responsable par la compréhension de la façon dont les sociétés se sont organisées et ont organisé leur espace, leur milieu, à différents moments."*ⁱⁱⁱ

Au deuxième cycle, la notion de citoyenneté sera amenée notamment dans les cours de géographie en rapport avec des notions comme les droits et devoirs des enfants ou le travail, en lien avec la journée des droits de l'enfant du 20 novembre.

Au troisième cycle le chapitre concernant la citoyenneté s'intitule « *découvrir une société locale, habiter une ville* » et invite notamment les enseignants à faire découvrir le rôle et le fonctionnement des sociétés locales.

Une des indications pédagogiques relevée dans ce nouveau programme est de « *favoriser l'exercice de la démocratie* » lors du travail sur les événements civiques communaux. La volonté est d'inscrire des outils en situation pratique en se servant d'exemples concrets (élections, votations...) pour mieux les expliquer en classe et ainsi rapprocher les élèves de leur réalité civique.

Dans ce sens le nouveau programme d'étude romand est beaucoup plus explicite concernant l'approche de la réalité du contexte communal: créer des liens avec les acteurs locaux devrait être plus aisé.

Pour en terminer avec le chapitre scolaire, il faut encore signaler le projet pilote mis en place dans un établissement scolaire lausannois, développé conjointement par le GLAJ (Groupe de liaison des activités jeunesse) et le Groupe Intérêt jeunesse, deux organismes soutenus par l'Etat de Vaud. Ces deux institutions ont proposé au DFJC (Département de la formation, de la Jeunesse et de la Culture) de mettre en évidence d'autres formes d'enseignement sur la citoyenneté, l'idée de base étant que cette dernière peut aussi se déployer à travers des activités extrascolaires.

C'est ainsi que le projet Citoyenneté en Action a été mené en 2009 avec 3 classes de 8^{ème} année. Le but consistait à apporter une vision large de la citoyenneté et à répondre à l'un des axes du Plan d'Etudes Vaudois "S'engager de manière constructive dans son environnement quotidien (classe, école, quartier, association, etc.)". Les compétences attendues étaient notamment d'exercer des responsabilités au sein du groupe-classe, dans son établissement ou une association, de prendre des initiatives et de collaborer à la conception et à la réalisation de projets collectifs.

L'évaluation de cette phase pilote a montré que les objectifs suivants avaient été atteints :

- acquérir des connaissances thématiques dans un domaine particulier (culturel, écologique, sportif, social, etc.);
- identifier des occasions de participation et d'engagement;
- développer des compétences de base pour prendre part à la vie de la collectivité (coopérer avec d'autres en vue d'un objectif commun, collaborer et négocier avec des partenaires et des institutions en dehors de l'école : associations, autorités, etc.);
- apprendre à construire des projets dans le milieu extrascolaire (reconnaître et se soumettre à des contraintes institutionnelles et légales, dresser un budget, etc.).

Ce projet lausannois, après un bilan très positif tant du point de vue des enseignants que des élèves, verra une nouvelle phase pilote se dérouler dès la rentrée scolaire prochaine en tenant compte du nouveau plan d'étude romand. Pour des questions financières, il n'est pour l'instant pas prévu d'étendre le projet à d'autres établissements scolaires, mais il n'en n'est pas moins intéressant et la Municipalité restera attentive à son développement.

3. Situation au niveau extrascolaire à Renens

Durant les dernières années, la Municipalité s'est efforcée de mettre la question de la citoyenneté au centre des débats et a proposé à plusieurs reprises des actions qui visent à une meilleure participation et une plus grande intégration des jeunes dans la société.

De manière plus spécifique, les projets suivants, allant dans le sens de la sensibilisation aux questions de citoyenneté, ont été réalisés à Renens :

- "Donne ton avis sur ton quartier" : afin de donner la parole aux jeunes des quartiers des hauts de Renens, la délégation jeunesse est allée à leur rencontre avec différents thèmes à aborder durant une soirée (urbanisme, sport, culture, transport, jeunesse). Les jeunes se sont ensuite appropriés les outils démocratiques en lançant une pétition pour obtenir certains changements (création d'un terrain multisports au nord des voies, modification de l'éclairage public à certains endroits). Cette pétition a été reçue au Conseil communal et a abouti notamment à la construction d'un deuxième terrain multisports au nord des Voies.
- Diner Quizz "Si j'étais président" : avant les élections communales du printemps 2011, une soirée Diner Quizz à laquelle ont participé une quarantaine de personnes a été mise sur pied en collaboration avec le service de l'administration générale. L'objectif était de familiariser les nouveaux électeurs au matériel de vote et leur expliquer l'importance de participer, à travers leur vote, au devenir de leur commune.
- "Semaine de la citoyenneté" : depuis 2007 le Groupe Coordination jeunesse, composé de professionnels en lien avec la jeunesse dans le district, a organisé des rallyes de la citoyenneté durant lesquels les jeunes ont pu appréhender la question par l'intermédiaire de divers postes. Il faut aussi relever une soirée de discussion sur la citoyenneté, du théâtre interactif ou encore l'organisation d'événements festifs.

Par ailleurs, il est bon de signaler que le lien entre les jeunes habitants et leurs autorités est souvent mis en avant dans les projets du secteur jeunesse. Ainsi, il faut citer la participation à trois reprises de groupes de jeunes au Conseil communal de Renens à l'occasion de sujets les concernant. La dimension de la ville qui reste à taille humaine permet aussi parfois aux jeunes citoyens d'être proches des autorités politiques et de mieux comprendre leur rôle: lors d'un reportage télévisé qui mettait en évidence la jeunesse par exemple.

Enfin, la question de la création d'un conseil des jeunes à Renens a aussi été évoquée et en 2008, la Municipalité a répondu à la motion de Mme la conseillère communale Christine Sartoretti sur ce thème.ⁱⁱⁱ Un parlement des jeunes permet de donner à ces derniers encore plus de place dans la société et plus particulièrement dans leur ville. Dans sa réponse, la Municipalité proposait d'intégrer d'abord un groupe de réflexion réunissant les principales villes de Suisse romande et, dans un deuxième temps, de réunir les jeunes intéressés par un conseil des jeunes pour constituer un groupe de travail.

La réflexion au niveau romand a été faite et différents contacts ont notamment permis à un jeune renanais d'intégrer la Commission de jeunes au niveau du canton. Concernant plus précisément Renens, comme répondu dans la motion Sartoretti, la mise en place d'un tel projet ne peut se faire qu'avec la mobilisation des jeunes eux-mêmes. Pourtant, après deux tentatives avortées, le projet n'a pas vu le jour, toutes les conditions n'étant pas réunies pour aboutir. La question, qui reste en suspens, a aussi été de savoir si un tel groupe ne devait pas se mettre en place au niveau régional. Cette proposition reste d'actualité et devra être traitée au sein de la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois.

A ce stade, il n'est pas inutile de faire part de quelques autres projets, qui montrent que la thématique de la citoyenneté entre jeunes et représentants politiques est étudiée aussi dans d'autres régions de Suisse.

En Valais, l'action "*Une journée de dialogue entre les jeunes et le monde politique*" a été proposée, à la suite d'une demande d'une députée du Grand conseil. Cette journée de dialogue a réuni dans la salle du Grand conseil des élèves de niveau gymnasial et des représentants du monde politique en septembre 2011 autour de thèmes fixés dans le cadre scolaire.

Dans le canton du Jura, "*Une journée pour ta commune*" est une action de réflexion entre jeunes et adultes pour la création d'un projet en faveur des jeunes dans la commune. La rencontre, hors temps scolaire, s'est déroulée dans une salle communale et s'est terminée par une soirée festive. Durant la journée des ateliers ont été organisés avec des thématiques autour de besoins concrets des jeunes (ce qui est bien, ce qu'il manque), le tout mis en scène par des jeux de rôle.

Pour terminer, il faut citer l'action « La jeunesse débat » qui a pour objectif d'apprendre à débattre au plus grand nombre possible de jeunes en Suisse, sous la forme de modules d'enseignement, à l'intention des écoles, des organisations de jeunesse et des entreprises. Ce projet est mis en place suivant la volonté de l'enseignant, et des débats sont ensuite organisés par établissement, région et une finale suisse a lieu chaque année. Cette action est un bon exemple de l'apprentissage de la citoyenneté en dehors de l'école et ce sous une forme ludique.

4. Proposition pour la Ville de Renens

Si comme relevé en introduction, l'organisation de cours dans les classes est de compétence cantonale, le nouveau plan d'étude romand permettra de créer des liens plus forts avec la vie locale.

Toutefois, pour des questions structurelles, il n'est pour l'instant pas envisageable de proposer un projet de collaboration avec l'école. En effet, il faut tenir compte des

changements importants prévus pour la prochaine rentrée scolaire dans les établissements scolaires de Renens: mise en place du PER et de Harmos (accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire). Par ailleurs, avec le départ à la retraite de plusieurs doyens et leur remplacement, un certain nombre de priorités devront être formulées.

Avec un programme plus explicite en ce qui concerne la collaboration avec les réalités locales et la volonté d'aller dans le sens défini par le PER, des liens pourront être établis dès la rentrée 2013 afin de définir des projets concrets dans le cadre de l'école.

Dans le cadre des cours de citoyenneté qui sont actuellement donnés dans les classes de 8^{ème} et 9^{ème} années, il arrive parfois que l'enseignant fasse appel à un membre de l'Autorité communale ou de l'Administration (délégué jeunesse, délégué-e à l'intégration ou à l'environnement) afin qu'il présente son activité. Dès lors, comme première mesure participative concrète, les membres de la Municipalité ainsi que les membres du Conseil communal sont invités à faire savoir s'ils sont disponibles pour ce type d'intervention, permettant des échanges intéressants avec les élèves et levant toute hésitation de la part des enseignants à faire appel à eux.

Par ailleurs, la Municipalité de Renens souhaite poursuivre le travail déjà mis en place pour éveiller les jeunes à la citoyenneté :

- L'action "*Donne ton avis sur ton quartier*" qui avait apporté des résultats concrets dans les quartiers du Nord et qui pourrait être mise en place dans d'autres quartiers de la Ville;
- Reprendre la réflexion sur la création d'un conseil des jeunes régional par le biais du Groupe Coordination Jeunesse de l'Ouest lausannois. L'idée d'étendre le principe à la région prend sens dans un district où les communes sont très imbriquées les unes aux autres et que les collaborations sont déjà nombreuses. Par ailleurs, le soutien politique offert par la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois pourrait s'avérer un relais important au niveau des communes. Toutefois, tant l'adhésion des professionnels que l'intérêt des jeunes conditionnent fortement le succès de ce projet.
- Proposer la mise en place d'un conseil des enfants, à l'instar de ce qui a été mis en place à Lausanne. Le but d'un tel conseil est de favoriser chez l'enfant l'engagement, à son niveau, à un processus participatif, actif et responsable. "*Parce que l'enfant a des choses à dire et que son opinion a de la valeur, il s'agit de lui donner l'occasion de s'exprimer et d'échanger ses idées. Et d'ainsi construire des projets concernant les enfants non pas pour eux mais avec eux.*"^{iv} Ces groupes pourraient être inscrits dans les activités menées avec les "Quartiers de l'amitié" organisés pour l'instant dans trois quartiers de la Ville. Cette perspective pourrait aussi à plus long terme inciter les jeunes à garder la parole dans une instance telle qu'un conseil des jeunes.

5. Conclusions

Le lien entre jeunes et citoyenneté est une notion essentielle au vivre ensemble et habite en permanence la politique de la jeunesse menée par la Municipalité. Preuve en sont les nombreux projets et autres actions touchant de près ou de loin cette thématique : Festimixx avec l'implication forte d'enfants et de jeunes tant dans la programmation que dans l'organisation, la présence de grands frères comme garants d'une bonne entente entre

différents groupes de jeunes lors du Festival de théâtre en Herbe et des arts de la scène ou lors des ouvertures des salles de gymnastique durant l'hiver, les rencontres ponctuelles entre professionnels du secteur jeunesse (travailleur social de proximité, délégué jeunesse et animateurs socio-culturels) et de l'école (enseignants, animateurs santé, médiateurs, bibliothécaires scolaires), et d'autres projets encore, liés à l'intégration (Place aux histoires, Sur le chemin de l'école) ou au respect de l'environnement (ramassage de déchets).

En attendant le développement souhaité par le PER, qui sera mis en place conjointement avec les autorités et le tissu local, la Municipalité continue son action sur des projets de compétence communale qui ont déjà porté ses fruits pour l'un et qui donne une perspective intéressante pour l'autre à différents niveaux. En effet, le travail de proximité avec les jeunes dans les quartiers sur des sujets comme les espaces de vie et de loisirs, a suscité beaucoup d'intérêt et de mobilisation. Il est important de relever que chaque fois que les jeunes ont été consultés dans des démarches participatives, ils ont répondu présents. Les propositions faites dans ce rapport visent à accentuer le travail dans les quartiers et à impliquer davantage les enfants et les jeunes dans leur environnement à travers des actions concrètes, qui les transforment en véritables « consomm-acteurs » et multiplicateurs de la citoyenneté en lieu et place de simples consommateurs.

La Municipalité considère ainsi avoir répondu au postulat de Mme la Conseillère communale Line Rouyet.

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis No 22-2012 de la Municipalité du 11 juin 2012,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

D E C I D E

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Line Rouyet intitulé « Journée participative pour les jeunes de Renens ».

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 8 juin 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.) Jean-Daniel LEYVRAZ

Membre de la Municipalité concerné : Mme Myriam Romano-Malagrifa

ⁱ Apprentissage de la citoyenneté...des bonnes intentions au curriculum caché. Philippe Perrenoud, 1997

ⁱⁱ <http://www.plandetudes.ch/web/guest/citoyennete>

ⁱⁱⁱ Rapport no 52-2008 "réponse de la Municipalité à la motion de Mme la Conseillère communale Christine Sartoretti et consorts demandant la création ou la re-création d'un parlement des jeunes à Renens"-

ⁱⁱⁱ Conseil des Enfants, Ville de Lausanne